

IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques



LETTRE D'INFORMATION

N°26 · MAI 2024

MA PROPOSITION DE LOI POUR RÉMÉDIER AUX DÉSÉQUILIBRES DU MARCHÉ LOCATIF ADOPTÉE AU SÉNAT

Ca y est ! Le 21 mai, ma proposition de loi a été adoptée par le Sénat. Ce texte visant à réguler les locations touristiques et à favoriser la location longue durée est issu d'un travail transpartisan de longue haleine mené avec ma collègue Annaïg Le Meur, députée de la Finistère.

Si le tourisme est un facteur important de notre économie, notre priorité doit être de pouvoir loger nos habitants permanents. Prochaine étape : la commission mixte paritaire pour aboutir à une version commune du texte avant qu'il ne soit définitivement soumis au vote des deux chambres. Elle aura lieu le 20 juin, 5 jours avant le vote final sur le texte qui interviendra le 25 juin.

RÉGLONS ENFIN LES MEUBLES TOURISTIQUES

LE COMBAT CONTINUE !

29 JANVIER

ADOPTION DE LA LOI À L'ASSEMBLÉE

À PARTIR DE 14h30

EXAMEN DE LA LOI AU SÉNAT

POUR EN SAVOIR PLUS, VOIR LA VIDÉO

POUR QUE VIVENT NOS LANGUES !

Lors de l'examen de la proposition de loi de mon collègue Frédéric Maillot sur l'apprentissage des langues régionales en outre-mer, le 30 mai, j'ai appelé le Gouvernement à enfin ratifier la charte européenne des langues minoritaires et à considérer à leur juste place ces langues dans les examens du DNB et du Bac.

L'occasion aussi de dénoncer une nouvelle fois la censure partielle de la loi Molac, notamment l'article 2 reconnaissant les signes diacritiques.

« Si le créole, le basque, l'occitan, le corse ou le breton venait à disparaître, ce ne serait pas uniquement préjudiciable pour les Outre-mer, le Pays Basque, le Béarn, la Corse ou la Bretagne mais pour la France tout entière car ces langues font partie de notre patrimoine commun. »



VOIR MON INTERVENTION

POUR LA PAIX : CESSEZ LE FEU, LIBÉRATION DES OTAGES ET RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

Nous condamnons l'offensive israélienne sur Rafah dont les images nous hantent.

Comme l'Espagne, soyons à la hauteur de l'Histoire. Les socialistes réaffirment que la paix passera à la fois par un cessez-le-feu immédiat, la libération des otages et une solution à deux États.

Pour stopper le massacre qui aurait déjà coûté la vie à plus de 35 000 Palestiniens, la France, l'Union Européenne (UE) et les États-Unis doivent mettre à exécution la suspension des livraisons d'armes utilisées à Gaza, comme nous le réclamons depuis plusieurs mois. L'UE doit également activer la clause de respect des droits humains pour suspendre son accord d'association avec Israël. La communauté internationale doit enfin appliquer le droit international pour stopper la colonisation, démanteler les colonies illégales en Cisjordanie, fermer les centres de détention arbitraire à Gaza et protéger tous les civils. Nous appelons les parties à respecter les injonctions de la Cour internationale de justice (CIJ) et les futures décisions de la Cour pénale internationale (CPI).

J'ai signé, aux côtés de 500 personnalités, l'appel de L'Humanité pour la reconnaissance d'un État palestinien.



SIGNER L'APPEL

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC : NON À LA FUSION !

Le 23 mai, la commission des affaires culturelles et de l'éducation examinait la proposition de loi du sénateur Laurent Lafon choisie comme véhicule législatif par le Gouvernement pour porter sa réforme de l'audiovisuel public.

Ce texte qui prévoit la fusion en une entreprise unique des différentes entités de l'audiovisuel public menace dangereusement l'indépendance du service public de l'audiovisuel et la qualité de l'information. Je m'y suis opposé en tout point au nom des socialistes. Nous nous sommes réjouis de l'adoption, contre l'avis de la Ministre Rachida Dati et des rapporteurs, d'un amendement écartant France Médias Monde du projet.

Les rédactions de l'audiovisuel public sont diverses et doivent le rester. Alors que l'audiovisuel public français va bien, innove et trouve son public, le Gouvernement se trompe, une fois de plus, de priorités en imposant, contre l'avis des salariés, une réforme bureaucratique sans étude d'impact préalable. Parce que nous sommes fières de notre audiovisuel, de toutes ses spécificités et de ses dernières évolutions, nous ne laisserons pas une logique de marché guider les réformes du secteur.

Enfin, la future gouvernance au sujet de laquelle la Ministre n'a pas souhaité discuter de façon constructive ne sera pas suffisamment indépendante du pouvoir politique. **Je m'en inquiète et porterai de nouveau, lors de l'examen en séance publique dans les semaines à venir, des propositions d'améliorations.**

Au sujet du financement, la Ministre et les rapporteurs ont refusé d'admettre que l'examen précipité du projet de fusion est la conséquence de la suppression imprévue de la contribution à l'audiovisuel public en juillet 2022.

Alors que nous appelons au rétablissement d'une taxe affectée universelle et progressive, l'alliance Renaissance / Les Républicains nous propose une budgétisation déguisée qui ne donne pas les garanties nécessaires en termes d'indépendance.

Une mission spéciale sur le financement de l'audiovisuel public a été créée à l'Assemblée. J'y siégerai et **défendrai avec mes autres collègues socialistes, la création d'une nouvelle contribution universelle et progressive qui soutiendra durablement l'audiovisuel public et ne grèvera pas le pouvoir d'achat des ménages français !**

VOIR MON INTERVENTION

LIRE LA RETRANSCRIPTION

MAIS AUSSI...

AUTORITÉ À L'ÉCOLE : MA TRIBUNE DANS MEDIABASK

Mediabask 19 mai à 18:20
TRIBUNE LIBRE Iñaki Echaniz, député de la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques : "L'autorité n'existe que par un renforcement éducatif, elle passe...
 En voir plus



« L'autorité ne se décrète pas, elle se construit »
 Après le choc des savoirs visant à tirer les élèves en les assignant à des groupes de...

"L'autorité ne se décrète pas, elle se construit". Plutôt que de faire de son refrain "Tu casses, tu réparas, tu sals, tu nettoies, tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter", la clé de voûte de sa politique éducative, Gabriel Attal devrait relire Hannah Arendt sur l'autorité ou Erick Prairat sur la sanction.

LIRE LA TRIBUNE

NOUVELLE-CALÉDONIE-KANAKY : NOUS APPELONS À LA SUSPENSION DE LA RÉFORME

La situation en Nouvelle-Calédonie-Kanaky est d'une immense gravité. Dès l'éclatement des violences, notre groupe a appelé au calme et à la reprise du dialogue. Nos pensées vont aux familles endeuillées, aux fonctionnaires mobilisés et blessés et à l'ensemble des habitants de la Nouvelle-Calédonie-Kanaky qui vivent dans l'angoisse et le chaos.

Pour le retour au calme et au dialogue, nous appelons à la suspension du projet de loi constitutionnelle et à la non-convocation du Congrès.

LIRE PLUS

NOUS DISONS NON À LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE



Le Gouvernement vient d'annoncer sa volonté de faire 3,6 milliards d'euros d'économies supplémentaires sur l'assurance-chômage. Cela représente 10% du montant total des dépenses de l'assurance chômage. C'est une coupe d'une ampleur inédite sur le dos des chômeurs et une régression sociale historique.

Rabotage de la durée maximale d'indemnisation, allongement de la durée minimale travaillée pour y avoir droit et recul de l'âge minimal pour l'indemnisation des chômeurs seniors : autant d'attaques aux plus précaires !

Le Gouvernement choisit une nouvelle fois le choix de brutaliser les syndicats et le Parlement. Nous nous opposerons de toutes nos forces à cette réforme qui s'attaque aux plus défavorisés.

LIRE PLUS

RENOUVELLEMENT DE LA PRÉSIDENTE DE LCP

Au début du mois, j'ai participé de la chaîne de sélection de la nouvelle présidente de La Chaîne parlementaire. Créée en décembre 1999, elle a vocation à favoriser la diffusion des travaux parlementaires à la télévision. Emmanuel Kessler, qui a été patron de Public Sénat pendant 6 ans, a été choisi par la présidente de l'Assemblée nationale pour prendre la tête de LCP.

EN CIRCONSCRIPTION

ARTISANS DE LA PAIX

Le 16 mai dernier, Txetx Etcheverry et Béatrice Molle ont été dispensés de peine par le tribunal de Paris dans le cadre du procès des Artisans de la paix. Malgré l'espoir d'une relâche, je salue cette décision d'apaisement qui confirme le rôle essentiel et déterminant de l'action de Louhossea et de la société civile dans le processus de paix. Le parquet n'ayant pas fait appel de cette décision, ils sont définitivement libres.

BILAN MAI EN CIRCONSCRIPTION

01/05
Foire du 1er mai à Oloron Sainte-Marie

<p>03/05 Table ronde sur le thème du logement organisé par le PCF 64 à Bayonne</p> <p>05/05 Fête de la vache béarnaise à Asasp-Arros</p> <p>10/05 Rendez-vous individuels à la permanence</p> <p>12/05 Édition 2024 d'Herri Urrats organisée par Seaska - Victoire de Mauléon en 8e de finale des championnats de France</p> <p>DU 14/05 AU 24/05 Examen du projet de loi d'orientation agricole dans l'hémicycle</p> <p>20/05 Passage de la flamme olympique à Arrette</p>	<p>04/05 Assemblée générale de l'association du centre social La Haut - Cérémonie d'accueil des nouveaux oloronais</p> <p>08/05 Cérémonies de commémoration à Oloron Sainte-Marie et à Ledoux - Repas des villageois à Osseirain-Rivaroyte</p> <p>11/05 Remise des prix de l'Euskal Trail à Balgorry - Accueil et banquet républicain avec une centaine d'iragouais organisé par terre de mémoires et de luttes à Oloron Sainte-Marie</p> <p>13/05 Rendez-vous individuels à la permanence</p> <p>16/05 Délibéré du procès des Artisans de la paix</p> <p>23/05 Comité de ligne SNCF Pau-Bedous</p>
---	---

27/05
Rendez-vous avec le maire de Montory

• Rendez-vous individuels, associatifs et syndicaux à la permanence

SOCIALISTES
ASSEMBLÉE NATIONALE

IÑAKI ECHANIZ - 4E CIRCONSCRIPTION DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



Pour vous désabonner, cliquez ici.